

Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 07/03 au 13/03/2018



LIN OLEAGINEUX

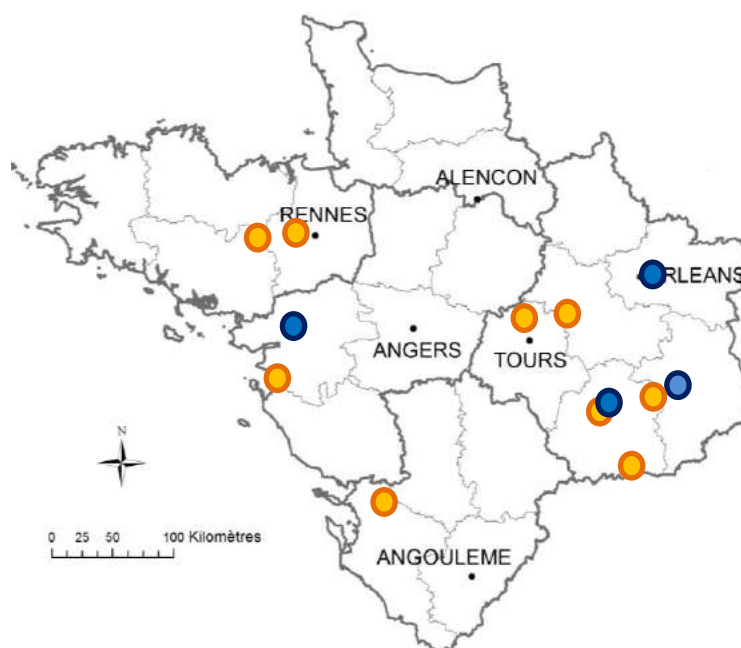
PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2017-2018

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 13 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2017/2018. La répartition régionale est la suivante : 8 parcelles en Centre, 1 en Poitou Charentes, 2 en Bretagne, 2 en Pays de la Loire.

Les observateurs du réseau lin oléagineux Centre et Ouest sont CA36, CA 41, CA44, CA45, EPLEFPA du Cher, AXERREAL, ETS Villemont, ETS BODIN, Bernard AgriService, Groupe d'Aucy et Terres Inovia.

Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux (à la date du 27/02/2018)

Cette semaine, 9 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 1, Centre-Val de Loire 5, Poitou-Charentes 1, Pays de la Loire 1.



● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine

● Parcelles de lin oléagineux d'hiver n'ayant pas fait l'objet de suivis cette semaine

Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA36, CA41, CA44, ETS BODIN, AXERREAL, et Terres Inovia.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

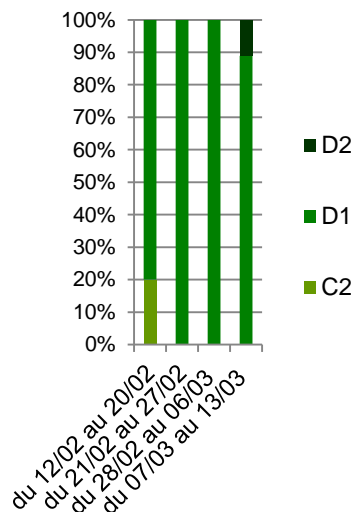


Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

% de parcelles au stade LIN D'HIVER



Cette semaine, les lins sont majoritairement au stade D1 (= 10 cm), seule la parcelle localisé en Loire Atlantique est au stade 20cm. La période de froid marque encore l'arrêt végétatif dans nombreux secteurs. Les stades évoluent lentement.

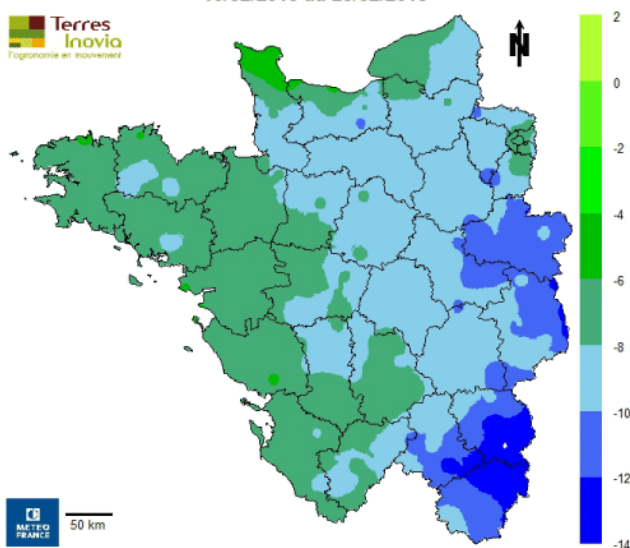
Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

Stade du 07/03 au 13/03/2018 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
C2 (= 2 ^{ème} ramifications)	-	-
D1 (= 10cm)	8	36 (x3), 37, 41, 17, 35, 56
D2 (= 20cm)	1	44

FROID

Valeur extrême de Tmin du
16/02/2018 au 28/02/2018

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement



La vague de froid de fin février, début mars a touché la zone Centre et Ouest avec des températures minimales autour de -6°C à -11°C en plaine alors que la reprise de végétation était engagée.

Bilan des dégâts de froid observés dans les parcelles du réseau :

Sur l'ensemble du réseau les symptômes restent limités à ce jour. La région Centre-Val de Loire est la plus touchée. Les régions Bretagne et bordure maritime semblent indemnes de dégâts liés au froid.

- Sur les parcelles du réseau localisées en **Bretagne et Pays de la Loire** (départements : 35, 56, 44), aucun symptôme lié au froid n'est signalé. Les lins se redressent, stades 15 à 25cm.
- Sur la parcelle localisée en **Poitou Charentes** (département 17), des symptômes de brunissement lié au froid sont signalés sur 10 à 20% des pieds.
- Sur les parcelles localisées en **Centre-Val de Loire** (département 36) : des symptômes de brunissement et destruction de ramifications sont signalés et sont hétérogènes selon les parcelles de 2 à 40% des plantes ou ramifications.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Localisation parcelle	Dégats de froid
Issoudun (36)	2% plantes atteintes, lin se redrese.
Pouigny Saint Martin (36)	30% plantes atteintes
Saint Lactecin (36)	40% de tiges atteintes.



Parcelle Saint Lactecin (36) – source Chambre d'agriculture Indre le 12/03/2018
A gauche : plante saine – à droite : plante avec dégâts de froid.



Parcelle Breteil (35) – Source Terres Inovia le 09/03/2018
Aucun dégât lié au froid – les lins se redressent.

Dégâts de gel : Quand et comment observer ?

Après cet épisode de froid, il faut attendre encore quelques jours pour faire un vrai diagnostic. Observer les symptômes sur appareil végétatif et racinaire : brunissements des organes ou organes flasques sont signes de dégâts liés au gel. Des compensations sont possibles selon les types de symptômes observés.

- **Observer la tige principale et les ramifications** : les ramifications détruites par le froid sont de couleur vert glauque, virant ensuite au marron, non turgescentes.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

- **Observer l'état du système racinaire** : La résistance des racines à l'arrachement est un bon indicateur afin de savoir si les plantes sont encore vivantes. Les plantes mortes présentent des racines nécrosées dont l'écorce part facilement
- **Vérifier la présence de jeunes bourgeons axillaires** à la base du plateau de ramification. Il faudra attendre une vraie reprise de végétation pour observer ces compensations.



A gauche : dégâts de gel hiver 2011-2012, destruction des plantes, Terres Inovia. **A Droite** : dégâts de gel sur tige principale, compensation des ramifications - parcelle BSV Saint Lactencin, 2017, Chambre d'Agriculture 36

SEPTORIOSE - KABATIELLOSE

Contexte d'observations

Les symptômes de septoriose déjà observés en entrée d'hiver sur les 2 parcelles de Pornic, Loire Atlantique (44) et de Breteil, Ille et Vilaine (35) évoluent et sont observés sur 100% des plantes et sur respectivement 8 cm et 4 cm de hauteur sur feuilles. Les premiers symptômes sont observés sur la parcelle de Mauron (56). Les 6 parcelles localisées en région Centre, cette semaine, ne signalent pas de symptômes.

Analyse du risque

Dans les parcelles signalant les premiers symptômes, surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs. En l'absence de protection à l'automne une protection en sortie d'hiver peut être justifiée dans les parcelles qui montrent une évolution des symptômes sur les étages supérieurs. Risque moyen.

Dans les parcelles ne signalant pas de symptômes le risque est faible. Aucune protection n'est justifiée à ce jour.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
 Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
 l'agronomie en mouvement

Bulletin de santé du végétal
 ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018